

28 mai

N°31

ALSACE

Journal numérique du District d'Alsace

Foot

À LA UNE

SOUTIEN AUX CLUBS
TOUS LES DISPOSITIFS



 **WÜRTH**



La vie en Golf.

Découvrez la Nouvelle Golf.



Cycles mixtes de la gamme Golf (l/100km) WLTP: 3,7-4,8. Rejets de CO₂ (g/km) WLTP: 98,9-154,4. CO₂ carte grise: 87-103. Valeurs au 20/01/2020, susceptibles d'évolution. Pour plus d'informations, contactez votre Partenaire. À partir du 1^{er} septembre 2017, certains véhicules neufs sont réceptionnés sur la base de la procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai plus réaliste permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂. À partir du 1^{er} septembre 2018, la procédure WLTP remplace complètement le nouveau cycle européen de conduite (NEDC), procédure d'essai utilisée précédemment. Les conditions d'essai étant plus réalistes, la consommation de carburant et les émissions de CO₂ mesurées selon la procédure WLTP sont, dans de nombreux cas, plus élevées que celles mesurées selon la procédure NEDC. Volkswagen Group France - S.A. au capital de 198 502 510 € - 11, av. de Boursonne, Villers-Cotterêts - RCS Soissons B32 277 370.

Découvrez et essayez la nouvelle Golf dans le respect des règles sanitaires chez Volkswagen CAR Avenue :

HAGUENAU

102 Route de Marienthal - 03 88 05 42 60

SAVERNE

Rue du Kochersberg - 03 88 91 87 87

VITE Dit

Classements, montées, descentes



Le comité directeur du District d'Alsace a communiqué le 17 mai dernier les classements, accessions et relégations définitifs des compétitions de District pour la saison 2019/2020. Découvrez l'ensemble des classements officiels, des montées et descentes, ainsi que les modalités prises en compte à l'issue de cette saison 2019/2020 des compétitions jeunes, seniors et seniors féminines. **+ d'informations sur le site internet du District d'Alsace de Football...**

Réouverture des services

Réduits à une activité partielle depuis le 16 mars dernier, les services administratifs du District d'Alsace de Football sont à nouveau en ordre de marche depuis le lundi 18 mai 2020. Par mesure de sécurité, les établissements de Strasbourg et Illzach restent cependant fermés au public jusqu'à nouvel ordre. **Explications...**



Coronavirus : ce qu'il faut savoir

Retrouvez sur le site internet du District d'Alsace toutes les informations officielles communiquées par les instances du foot (FFF, LGEF, District d'Alsace) liées aux conséquences sur le football en Alsace du développement de l'épidémie de Covid-19, actualisées jour après jour depuis le 9 mars (crédit photo Sébastien Bozon/AFP). **En savoir +...**

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ PRUDENTS

J'ai Rêvé le Foot

Depuis la mi-mars, le football alsacien est à l'arrêt forcé en raison de la crise sanitaire. Aux quatre coins de l'Alsace, de nombreux clubs ont organisé ou organisent encore des actions de solidarité afin de venir en aide aux personnes dans le besoin. Des actions solidaires qui entrent allègrement dans l'appel à projets du Challenge J'ai Rêvé le Foot, adapté aux circonstances. N'hésitez pas à les valoriser en vous inscrivant à l'édition 2019/2020 ! **+ d'informations sur le site internet du District d'Alsace de Football...**



(*) Une question ? Contactez-nous !

Afin d'assurer au mieux l'accompagnement de clubs et de leurs licenciés en cette période de crise sanitaire, le District d'Alsace de Football a mis en place une adresse mail spécifique pour répondre à leurs interrogations. Pour toute question liée aux conséquences de l'épidémie Covid-19 sur le foot en Alsace, les clubs sont invités à nous contacter par mail à **contact@lafafoot.fr**.



Fair-Play

Le District d'Alsace de Football communique le classement intermédiaire du fair-play seniors, arrêté au 19 mai 2020, sous réserve des procédures en cours et des sanctions disciplinaires en instance de convocations (photo lafa.fff.fr). **Découvrez le classement du fair-play 2019/2020...**



Sécurité routière

Composante du nouveau projet du District d'Alsace autour de la sécurité routière, le challenge « Evitons les cartons » est ouvert à tous les clubs alsaciens souhaitant mettre en œuvre une action sensibilisation et d'éducation à destination de leurs jeunes licencié(e)s (16-20 ans) autour des thématiques de la sécurité routière, des mobilités et des déplacements. Crise sanitaire oblige, l'activité foot est toujours au repos forcé dans les clubs. Peut-être le moment d'en profiter pour se lancer dans la réflexion et la mise œuvre d'une action, répondre à cet appel à projets et tenter de remporter l'un des nombreux lots mis en jeu. **Explications...**



Assurances

Pour rappel, le District d'Alsace dispose d'un contrat de groupe « Dommage aux biens » avec l'assurance Groupama. Les tableaux de garanties ainsi que de la tarification ont été mis à jour pour la saison 2020/2021 et sont disponibles sur le site internet du District d'Alsace, rubrique « clubs », bouton « assurances ». Pour tout renseignement complémentaire, les clubs sont invités à s'adresser par mail à **comptabilite@lafa.fff.fr**. **Retrouvez toutes les informations** concernant les assurances spécifiques au football alsacien par ici.



À LA UNE Soutien aux clubs, les dispositifs

Depuis plusieurs semaines, de nombreuses mesures et aides de soutien ont été mises en place par les pouvoirs publics et le mouvement sportif afin de répondre aux conséquences économiques de la crise sanitaire actuelle. Les clubs de football alsaciens sont éligibles à plusieurs de ces dispositifs. Tour d'horizon...

Un fonds de solidarité pour les clubs

Newsletter mensuelle réalisée depuis janvier par la FFF, la « Lettre du Football Amateur » propose chaque mois un tour d'horizon complet de l'actualité fédérale et des territoires. La dernière en date, celle du mois de mai, fait le point sur une actualité essentiellement marquée par les répercussions de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 sur le football français. A retrouver notamment, une interview en page 2 de Philip Guyot de Caila, le secrétaire général de la Ligue de Football Amateur, qui expose les grands principes du fonds de solidarité exceptionnel mis en place par la Fédération pour les clubs de football amateur. **En savoir +...**



#soutientonclub : une plateforme au service des clubs

Pour faire face à la situation inédite que traversent les clubs sportifs, l'ensemble des acteurs du sport français ont lancé le mardi 19 mai, avec la Fondation du Sport Français, la plateforme #soutientonclub. L'accès à la plateforme « soutientonclub.fr » est simple. Le club doit créer une cagnotte (inscription obligatoire) et lancer ensuite un appel aux dons auprès de ses adhérents et soutiens. Sont éligibles, l'ensemble des clubs de foot alsaciens affiliés à la FFF, de même que les centres de formation agréés des clubs professionnels, quelle que soit leur structure de rattachement.



Cette plateforme ouvre aux donateurs des clubs sportifs créant une cagnotte, les droits aux déductions fiscales, pour les particuliers et les entreprises selon les dispositions prévues par les articles 200 (IRPP), 238 bis (mécénat des entreprises) et 978 (IFI) du Code Général des Impôts, dans un cadre totalement sécurisé. S'agissant d'une opération solidaire, un prélèvement de 10% sur des dons réalisés, sera affecté à la constitution d'un fonds de solidarité qui sera redistribué en septembre aux clubs les moins chanceux, sur la base de critères objectifs. **Téléchargez le document de présentation de l'opération et le guide pratique sur actifoot.fr...**

ANS - Subventions 2020

Dernière ligne droite pour la campagne 2020 de l'Agence Nationale du Sport, concernant les subventionnements attribués aux clubs de football dans le cadre du dispositif des « Projets Sportifs Fédéraux ». Si votre club a mis en œuvre en 2020, une ou plusieurs actions pouvant s'inscrire dans le cadre de l'un des 5 axes thématiques définis par la FFF (diversification des pratiques - développement de la pratique féminine - développement du football loisir - structuration des clubs - rôle éducatif, social et solidaire du football), Il est encore temps de déposer votre demande de subvention via le portail en ligne «Le Compte Asso». Le dépôt des dossiers est ouvert jusqu'au 31 mai, dernier délai. **Retrouvez toutes les informations pratiques pour déposer votre demande de subvention sur le site internet du District d'Alsace de Football...**



GÉRER SON Club

Démat' des licences

La campagne de demandes de licences 2020/2021 passe désormais par la plateforme de « service aux clubs », actifoot.fr ! Une porte d'entrée privilégiée pour les clubs, pour retrouver facilement tous les documents et formulaires officiels, et se familiariser avec la dématérialisation obligatoire, afin de préparer au mieux cette nouvelle saison. **+ d'informations sur le site de la Ligue Grand Est de Football...**



Réduction d'impôts

C'est le moment de remplir vos déclarations d'impôts (Fotolia/levenu.com). L'activité bénévole au sein d'un club de football ouvre le droit à une réduction éventuelle d'impôts sur le revenu, notamment en fonction des kilomètres parcourus tout au long de l'année pour le club. **Découvrez les modalités pour en bénéficier...**



Coupes nationales : engagez-vous !

Le futur retour à la compétition des clubs se prépare dès maintenant avec l'engagement dans les différentes compétitions. **Découvrez sur le site de la Ligue Grand Est de Football** les modalités et la plateforme d'engagement pour la Coupe Gambardella, la Coupe de France Féminine et la Coupe Nationale Futsal.



Plan d'accompagnement

Dans cette période si particulière, vous êtes nombreux à solliciter au quotidien les instances sur des questions précises. Vous retrouverez ici un certain nombre de réponses précises sur les sujets en question. Cette foire aux questions évoluera au fur et à mesure du temps et des éventuels changements. **Découvrez la FAQ de la Ligue Grand Est de Football...**



Labels FFF

La situation sanitaire actuelle du pays impacte depuis plusieurs semaines l'activité des clubs amateurs. Soucieuse et consciente de leur situation en cette fin de saison 2019/2020, la FFF a pris des dispositions particulières en ce qui concerne l'attribution du Label Jeunes FFF Crédit Agricole, du Label École Féminine de Football et du Label Jeunes Futsal (photos Philippe Bergdolt/Robin Jaeglé). **+ d'infos...**



À vos Sifflets

Dossier de renouvellement

Retrouvez sur le site du District d'Alsace les documents et informations utiles concernant les dossiers de renouvellement du corps arbitral pour la saison 2020/2021.



Statut de l'arbitrage

Le comité directeur de la LGEF a entériné la proposition de la commission régionale d'arbitrage pour la prise en compte des arbitres pour la saison 2019-2020, dans le cadre du statut de l'arbitrage. **+ d'infos...**



CLUB Cap sur Kappelen !

Installé entre Mulhouse et Saint-Louis dans un village d'environ 600 habitants, le FC Kappelen compte parmi les nombreux clubs à s'être mobilisés durant la crise sanitaire pour venir en aide à la population d'un secteur mulhousien très fortement touché. Explications avec Jérôme Gabriel, le jeune président du club.

Le FC Kappelen, fondé en 1983 et qui compte cette saison 134 licenciés, s'est distingué par deux actions de solidarité majeures depuis le début de la crise sanitaire. Premièrement, par l'intermédiaire d'un membre du comité, Martial Kastner, restaurateur de profession, le club a distribué des repas aux personnes âgées du village pendant le confinement. « On voulait aider nos aînés, qui n'avaient pas forcément envie de cuisiner tous les jours, explique Jérôme Gabriel. Donc Martial nous a demandé d'utiliser les cuisines du club-house, et après ça, il a cuisiné pendant un mois environ 70 plats, trois fois par semaine ». Cette initiative a d'ailleurs fait l'objet d'un article dans le journal L'Alsace, et a vu le club recevoir de très bons retours au sein du village. « Nous avons également livré des repas aux soignants, qui travaillaient énormément et qui n'avaient pas le temps de se faire à manger, continue le président kappelenois. Certaines personnes venaient directement chercher leurs repas, et nous avons aussi réussi à mobiliser assez de monde au sein du club pour effectuer les livraisons ». Quand la solidarité et l'entraide d'un club de football rend service aux aînés du village.

« Un geste pour nos héros »

Le club de Kappelen a également été à l'origine d'une opération nommée « Un geste pour nos héros » (photo DR), visant à récolter des bons cadeaux auprès des entreprises du coin afin de les offrir au personnel soignant. « Je me suis dit que c'était bien que tout le monde se mobilise maintenant pour aider les gens qui nous soignent quotidiennement, raconte Jérôme Gabriel,



mais qu'il fallait que ça continue après cette crise ! ». Ainsi, le club a démarché plusieurs entreprises locales, participant chacune à sa manière à la vie de tous les jours, comme des salons de coiffure, des salles de sport et des restaurants par exemple, afin de récolter des promesses de dons. « Au total, nous avons une bonne quinzaine d'entreprises qui se sont montrées généreuses, ce qui nous a permis de totaliser des promesses de dons de 6500€ », note avec joie le jeune président. À côté de ça, le club a également créé une cagnotte Leetchi pour que les particuliers participent à l'achat de bons supplémentaires dans les entreprises. « Avec cette cagnotte, poursuit Jérôme Gabriel, on a pu acheter des bons dans les entreprises qui nous avaient déjà aidé, et donc aider à notre échelle à relancer l'économie locale ».

Un club jeune et familial

Créé il y a donc 37 ans, le club de Kappelen, qui compte une équipe fanion en District 2, une équipe réserve qui a accédé au District 6 cette saison, ainsi

qu'une équipe féminine, se développe sereinement, sans toutefois s'emballer. Aujourd'hui, les équipes jeunes font partie de l'Entente des Jeunes du Pays de Sierentz, le plus ancien groupement alsacien. « On ne possède qu'un seul terrain d'honneur, un terrain d'entraînement et un petit terrain annexe sur le côté, explique le président kappelenois, donc accueillir deux équipes séniors et une équipe féminine est largement suffisant ». L'ambition du club est principalement dans les résultats de ses équipes plus que dans la croissance du nombre de licenciés, même si le club a été amputé de sa principale source de revenus, à savoir une marche gourmande de 900 participants, initialement prévue le 28 juin, mais qui a dû être annulée. « On va vivre des moments compliqués financièrement, c'est certain, admet Jérôme Gabriel, mais je compte vraiment sur la solidarité du foot alsacien pour aider chaque club à traverser cette crise lorsque le football reprendra ». Vivement !

Antoine Berthoux

PORTAIT DU MOIS *Majid System !*

Ancien défenseur passé notamment par le CFA avec le FC Mulhouse et par le CFA2 avec l'ASIM et le SR Colmar, Abdelmajid Karryjane (photo Philippe Bergdolt) est sur tous les fronts en matière d'actions solidaires depuis le début de la crise sanitaire. Portrait de l'actuel entraîneur de la réserve du FC Saint-Louis Neuweg, bien connu par les suiveurs du football alsacien et plus particulièrement du football mulhousien...

Il est l'une des nombreuses personnes à s'être mobilisées pour venir en aide aux hôpitaux et aux personnes fragiles dans la région de Mulhouse, un des secteurs les plus touchés en France par l'épidémie de Covid-19. À 40 ans et après l'arrêt de son activité professionnelle dû à la crise sanitaire, Majid Karryjane s'est démené pour trouver et apporter du matériel, des aides financières et de la nourriture au personnel soignant, aux personnes âgées et aux migrants mineurs logés dans des hôtels du secteur. « Je me suis tout de suite demandé qu'est-ce qu'on pouvait faire pour aider, raconte le jeune quadragénaire. L'hôpital manquait de masques, de blouses, donc au lieu de rester les bras croisés j'ai décidé d'aider ces gens comme je pouvais ». L'ancien joueur et éducateur de l'US Wittenheim a donc lancé, le 18 mars dernier, une cagnotte qui a permis de récolter plus de 1000 euros de dons. Elle a été versée à l'hôpital ce dimanche 24 mai, et a évidemment fait beaucoup de bien au personnel de l'hôpital Emile Muller de Mulhouse.

« Prendre soin de nos aînés »

Et Majid Karryjane ne s'est pas arrêté à cette cagnotte. À l'aide de ses différents contacts, il a réussi à livrer des masques aux pharmacies du secteur, mais aussi et surtout aux personnes âgées et fragiles. « J'étais beaucoup affecté par la situation de nos aînés, nous confie Majid Karryjane. C'est eux qui ont le plus souffert de cette crise, donc je vais essayer de cibler un peu plus cette population, qui souffre également de la solitude par moments ». Son poste d'éducateur au FC Saint-Louis Neuweg lui a permis



aussi de se rapprocher de quelques jeunes migrants, afin de leur apporter de la nourriture dans ces moments difficiles. « On a quelques jeunes issus de l'immigration au club, j'en ai également un sous mon aile en apprentissage dans mon entreprise, et on les aide tout au long de l'année également ». En parallèle, il a également créé un groupe sur Facebook pour ouvrir la discussion sur le thème « Repensons le football amateur, quel avenir pérenne pour nos clubs ? ». Il l'alimente régulièrement avec des lives, des vidéos, et interagit ainsi avec plus de 1000 membres. Un lieu d'échanges et de paroles qui permet aux acteurs du football amateur de rester en lien et de proposer des idées et repenser le fonctionnement du football. Majid Karryjane a donc retroussé ses manches pour aider le maximum de personnes possible dans cette période de crise inédite. Surtout, il a réussi à mobiliser tout le monde pour le soutenir dans cette démarche, et pense désormais à la suite. « J'essaye de sensibiliser tout le monde pour bien respecter les gestes barrières et éviter une deu-

xième vague, poursuit-il. Il faut vraiment éviter cette deuxième vague ».

Une fibre éducative

Majid Karryjane est actuellement en pleine réflexion sur soi, et en pleine reconversion professionnelle. « J'ai toujours eu ce penchant pour l'éducation, explique le Haut-Rhinois, aujourd'hui maître d'œuvre dans la construction. Lorsque je jouais au FC Mulhouse, j'entraînais déjà en parallèle à Wittenheim ». Cette saison, Majid Karryjane entraîne d'ailleurs la réserve du FC Saint-Louis Neuweg, une équipe composée de jeunes joueurs. « Ce qui m'intéresse, c'est la préformation, les U13, U15, confie-t-il. Je dis souvent qu'à cet âge-là, ce sont des disques durs vierges, et c'est à nous de les remplir de la meilleure des manières, avec des valeurs importantes ». Désireux de transmettre sa générosité et son sens du service, Majid Karryjane a également été instituteur une année, et est donc animé par une réelle fibre éducative.

Antoine Berthoux

LE CRÉDIT MUTUEL EST PARTENAIRE DE VOTRE ASSOCIATION



AVANTAGE SPORT

Pour votre
licence ou votre
équipement sportif
en partenariat avec
votre association
et le **Crédit Mutuel**.



50€ offerts⁽¹⁾

Offre réservée
aux licenciés/
membres

Nom et prénom du licencié/membre :

Nom de l'association :

Crédit  Mutuel

AVANTAGE SPORT

Chaque fois
qu'un des licenciés
/membres fait valoir
son **chèque avantage**
et devient client
du **Crédit Mutuel**.



50€ offerts⁽²⁾

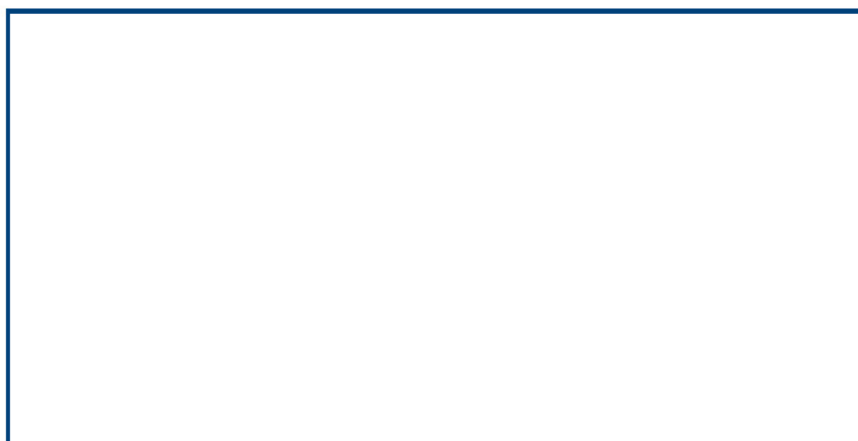
Offre réservée
à l'association

Nom de l'association :

Nom et prénom du licencié/membre :

Crédit  Mutuel

CACHET DE LA CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL



(1) Offre de 50 € valable jusqu'au 31/12/2020, réservée aux personnes physiques majeures et capables ou des représentants légaux pour les mineurs, licenciés/membres de la l'association, pour une entrée en relation avec une Caisse de Crédit Mutuel participant à l'opération, sous réserve de l'existence d'une convention de partenariat entre l'association et ladite Caisse de Crédit Mutuel. Le versement des 50 € est subordonné à l'ouverture d'un livret et à la présentation de sa licence ou de sa carte de membre de l'association partenaire de la Caisse de Crédit Mutuel. L'entrée en relation est soumise à l'accord de la Caisse de Crédit Mutuel.

Les données à caractère personnel recueillies ci-dessus, par la Banque, responsable de traitement peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé. Ces informations sont utilisées pour les finalités suivantes : gestion de la relation, prospection, animation commerciale, études statistiques. Ces traitements sont nécessaires aux fins des intérêts légitimes de la Banque. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, sur les données personnelles qui vous concernent.

Vous pouvez aussi, à tout moment et sans frais, sans avoir à motiver votre demande, vous opposer à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Pour exercer l'un de ces droits, vous pouvez écrire à l'adresse suivante: MONSIEUR LE DÉLÈGUE A LA PROTECTION DES DONNÉES, 63 chemin Antoine Pardon, 69814 TASSIN CEDEX. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données disponible aux guichets et sur notre site internet Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 €, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg, RCS Strasbourg B 588 505 354. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.



(2) Sous réserve de l'existence d'une convention de partenariat entre l'association et la Caisse de Crédit Mutuel et de l'entrée en relation d'un licencié/membre avec la Caisse de Crédit Mutuel dans les conditions précisées pour le licencié/membre : Offre de 50 € valable jusqu'au 31/12/2020, réservée aux personnes physiques majeures et capables ou des représentants légaux pour les mineurs, licenciés/membres de la l'association, pour une entrée en relation avec une Caisse de Crédit Mutuel participant à l'opération, sous réserve de l'existence d'une convention de partenariat entre l'association et ladite Caisse de Crédit Mutuel. Le versement des 50 € est subordonné à l'ouverture d'un livret et à la présentation de sa licence ou de sa carte de membre de l'association partenaire de la Caisse de Crédit Mutuel. L'entrée en relation est soumise à l'accord de la Caisse de Crédit Mutuel.

Les données à caractère personnel recueillies ci-dessus, par la Banque, responsable de traitement peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé. Ces informations sont utilisées pour les finalités suivantes : gestion de la relation, prospection, animation commerciale, études statistiques. Ces traitements sont nécessaires aux fins des intérêts légitimes de la Banque. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, sur les données personnelles qui vous concernent.

Vous pouvez aussi, à tout moment et sans frais, sans avoir à motiver votre demande, vous opposer à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Pour exercer l'un de ces droits, vous pouvez écrire à l'adresse suivante: MONSIEUR LE DÉLÈGUE A LA PROTECTION DES DONNÉES, 63 chemin Antoine Pardon, 69814 TASSIN CEDEX. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données disponible aux guichets et sur notre site internet Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 €, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg, RCS Strasbourg B 588 505 354. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

